

RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

CCAS LA FARE LES OLIVIERS



L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Ce rapport présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2019.

Introduction

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes du CCAS. Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements, ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- le fonctionnement qui concerne la gestion courante du CCAS
- l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

Le vote du compte administratif est prévu en même temps que celui du budget primitif. En effet, même si cela oblige à clôturer l'exercice de manière précoce, ce calendrier permet l'intégration des résultats 2019 au budget primitif 2020 et supprime de fait le budget supplémentaire voté en cours d'exercice.

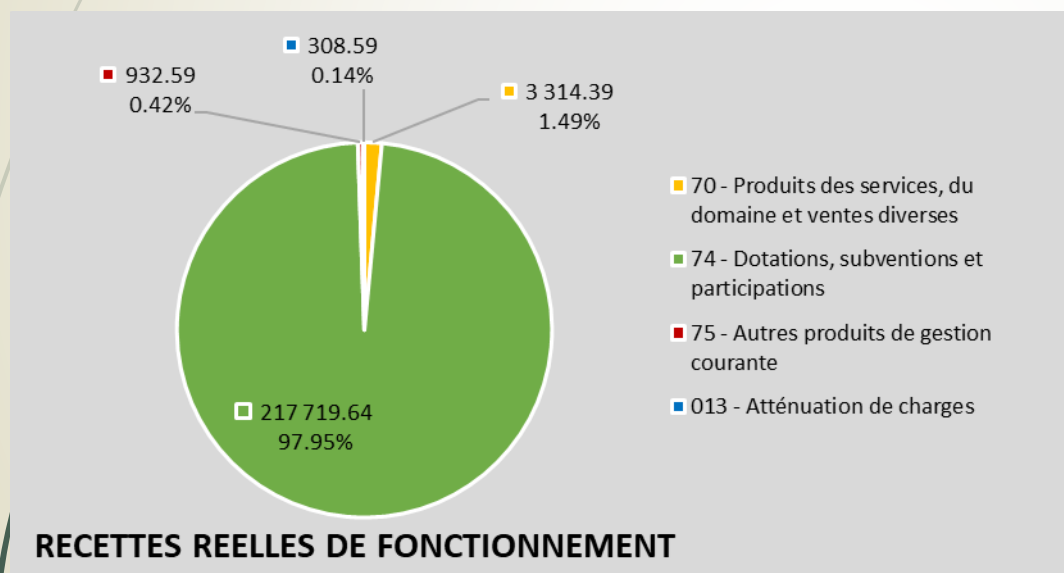
A – Section de Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2019	CA 2019
011	Charges à caractère général	44 960.00	32 737.62
012	Charges de personnel	195 000.00	189 061.26
65	Autres charges de gestion courante	11 150.00	5 316.35
67	Charges exceptionnelles	400.00	70.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		251 510.00	227 185.23
042	Amortissements + autres opérations d'ordre	2 181.28	2 181.28
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 181.28	2 181.28
TOTAL (a)		253 691.28	229 366.51

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2019	CA 2019
013	Atténuation de charges	309.00	308.59
70	Produits des services	5 300.00	3 314.39
74	Dotations et subventions	216 969.50	217 719.64
75	Autres de gestion courante	300.00	932.59
77	Produits exceptionnels	100.00	0.00
Total des recettes réelles de fonctionnement (b)		222 978.50	222 275.21
002	Résultat de fonctionnement reporté	30 712.78	30 712.78
TOTAL GENERAL (c)		253 691.28	252 987.99
Résultat de l'exercice 2019 (b-a)			-7 091.30
Résultat définitif 2019 (c-a)			23 621.48

1 – Les recettes de fonctionnement

- Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 222 275,21 €.
- 99,68 % des recettes prévues au BP 2019 ont été réalisées.

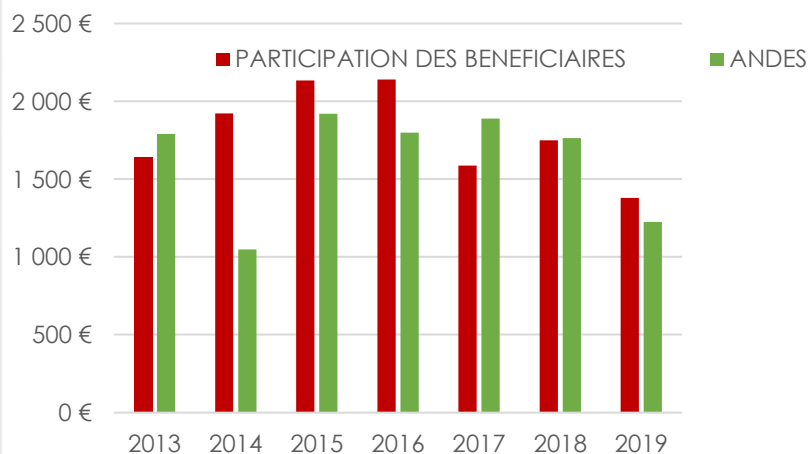


Les recettes proviennent essentiellement de la subvention de la commune dont le montant s'élève à 209 940 €, du versement de 2 000 € par Agglopolé Provence Eau du fonds d'aide pour les factures d'eau, de la participation versée par le Réseau National des Epiceries Sociales et Solidaires (1 226 €) et des encaissements des régies de recettes (épicerie sociale, cotisations bus, logement de secours,...)

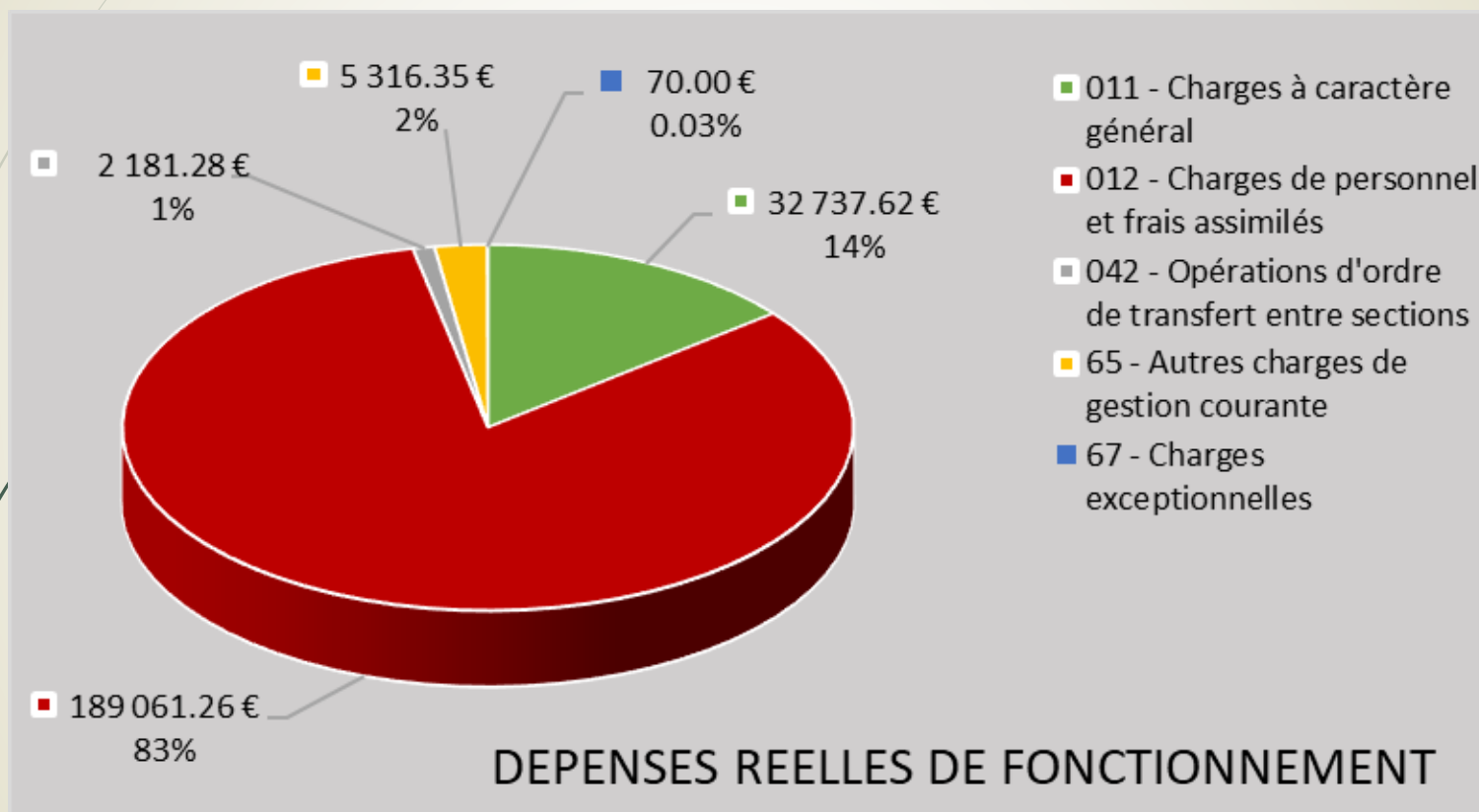
L'épicerie du cœur perçoit les recettes provenant de la vente des produits aux bénéficiaires ainsi qu'une participation versée par le Réseau National des Epiceries Sociales et Solidaires calculée en fonction du montant des achats nécessaires au fonctionnement de l'épicerie sociale (alimentation, produits d'entretien, produits d'hygiène,...)



EVOLUTION DES RECETTES ENGENDREES
PAR L'EPICERIE DU COEUR



2 – Les dépenses de fonctionnement



011-Les charges à caractère général

Deuxième poste de dépenses de la section de fonctionnement. Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance,...), ainsi que celles liées à l'activité (achats petits équipements, alimentation et produits d'entretien et d'hygiène pour l'épicerie sociale, repas de Noël des anciens, colis de Noël, ...).

Ce chapitre totalise un montant de dépenses de gestion d'un montant de 32 737, 62 € et représente 14% des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles sont en nette diminution par rapport aux prévisions budgétaires ce qui confirme les efforts du CCAS dans la maîtrise de ses dépenses.

012-Les charges de personnel

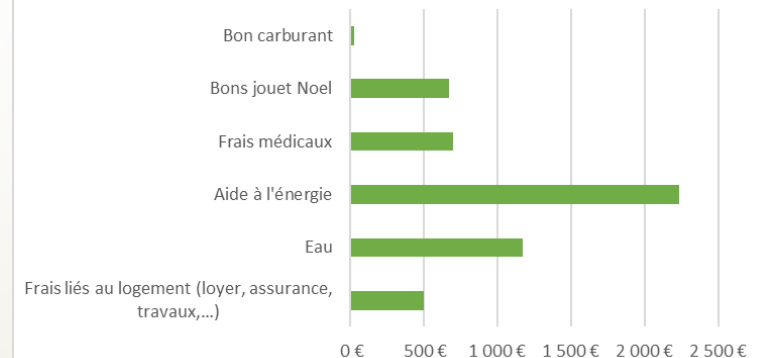
Les charges de personnel représentent le principal poste de dépenses réelles de la section de fonctionnement (83 %).

65 - Les autres charges de gestion courante

Elles représentent 2 % des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent principalement les aides en faveur des personnes en difficultés.



Montant des aides facultatives 2019



B – Section d'Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAP.	LIBELLE	BP 2019	CA 2019
21	Immobilisations corporelles	13 278.34	4 152.00
TOTAL (a)		13 278.34	4 152.00
RESTE A REALISER 2019			
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2019	CA 2019
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 181.28	2 181.28
10	Dotations, fonds divers et réserves	699.00	698.66
TOTAL (b)		2 880.28	2 879.94
001	Résultat d'investissement reporté	10 398.06	10 398.06
TOTAL GENERAL (c)		13 278.34	13 278.00
Résultat de l'exercice 2019 (b-a)			-1 272.06
Résultat de clôture 2019 (c-a)			9 126.00
Reste à réaliser en dépenses			
Résultat définitif 2019 (Résultat de clôture +/- Reste à réaliser)			9 126.00

Les recettes sont essentiellement le FCTVA et les dotations aux amortissements.

Pour les dépenses d'investissement il s'agit de la fabrication et la pose d'une armoire complémentaire dans la salle de réunion et l'installation d'une climatisation à l'épicerie sociale.

C – SYNTHÈSE

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture 2018		10 398,06 €		30 712,78 €		41 110,84 €
Résultat de l'exercice 2019	1 272,06 €		7 091,30 €		8 363,36 €	
Résultat de clôture 2019		9 126,00 €		23 621,48 €		32 747,48 €
Restes à réaliser						
Résultat définitif 2019		9 126,00 €		23 621,48 €		32 747,48 €